

L'accord CNRS-CPU : la grande duperie

Le Conseil d'administration (CA) du CNRS, réuni le 28 octobre, a émis un avis favorable sur le projet d'accord entre le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU). Pour leur part, les élus des personnels se sont exprimés contre ce projet. Ils ont proposé un vœu sur les Unités mixtes de recherche (UMR) qui a été adopté à l'unanimité du CA, y compris par les représentants du gouvernement. Par ailleurs, la campagne 2011 de recrutement des chercheurs a été présentée. Le nombre de postes ouverts au concours (389) est en retrait de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Le rapport financier met en avant la forte progression (supérieur à 15 % par an) de l'emploi précaire au sein de l'établissement.

Patrick Monfort, secrétaire général du SNCS-FSU, élu au CA du CNRS

Le CA avait 3 points principaux à son ordre du jour : le rapport d'activité de l'établissement, l'accord CNRS-CPU et la campagne de recrutements de chercheurs statutaires pour 2011.

Les deux premiers points ont été l'occasion d'une large discussion sur la situation du CNRS. Depuis les lois sur la recherche (2006) et l'Université (2008), l'action du gouvernement consiste à enlever tous moyens au CNRS afin qu'il ne puisse prendre aucune initiative en matière de politique scientifique. Un pas supplémentaire vient d'être franchi avec le Grand emprunt et ses avatars organisationnels que sont les Labex, Equipex et autres Idex. Devant les questions précises des élus, le président a bien été obligé de reconnaître que le CNRS est mis sur la touche dans le processus d'attribution des Labex et Equipex. Le CNRS a cependant demandé à connaître les projets des Labex. Le président a informé que le CNRS ne soutiendra les Labex que s'ils fonctionnent en « mode projets », c'est-à-dire qu'ils financent des projets scientifiques sans se substituer aux directions des UMR. Il ne souhaite pas que les Labex se construisent à partir de morceaux d'UMR, créant ainsi de nouvelles structures. C'est bien ce que les élus ont dénoncé.

Dans ce cadre, l'accord CNRS-CPU est apparu comme une duperie car, si pour la première fois les UMR y sont reconnues par l'ensemble des présidents des universités, comme l'a fait remarquer le représentant de la CPU, elles risquent d'être totalement dépouillées par les Labex, Equipex et Idex. En effet, ces structures – sur lesquelles aussi bien le CNRS que les présidents d'université n'auront aucun pouvoir – dépendent directement du Premier ministre qui les crée. Les quatre élus (SNCS-FSU, 2 SNTRS-CGT et SGEN-CFDT) ont voté contre le projet d'accord CNRS-CPU.

La duperie a été à son paroxysme, lorsque les élus ont ensuite proposé le vœu suivant : « *Le Conseil d'administration du CNRS, réuni le 28 octobre 2010, insiste sur le fait que les structures de base de la recherche doivent rester les unités de recherche, notamment les Unités mixtes de recherches* » et que ce vœu a été voté par l'ensemble des membres du CA, y compris

les représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Budget.

La campagne 2011 offre 389 possibilités de recrutements de chercheurs, dont 12 réservés aux accueils en détachement. Les ouvertures de concours sont en baisse de 3,2 % par rapport à 2010, année où le CNRS a recruté 402 chercheurs sur postes statutaires. On doit noter un effort en faveur des sciences humaines et sociales (SHS) où 85 postes sont ouverts au concours contre 50 en 2010, effort toutefois relatif qui ne compensera pas les 100 départs définitifs de SHS prévus pour 2011.

Il faut noter, pour les chargés de recherche recrutés, une proportion d'étrangers qui se stabilise autour de 25 % et que la part des femmes (34 %) baisse régulièrement depuis 2002 (-4 points). L'âge moyen des recrutés CR2 est de 31,4 ans, soit un recul d'un an depuis 2002. L'âge moyen des recrutements de directeurs de recherche (passage CR1-> DR2 et recrutements externes) est stabilisé depuis une dizaine d'années autour de 45-46 ans. La proportion de femmes a été de 35 % en 2010, ce qui représente une augmentation d'environ 5 points par rapport aux années précédentes.

Le rapport d'activité communiqué aux administrateurs confirme ce que nous savions pour les personnels. Les emplois statutaires (chercheurs, ingénieurs et techniciens) diminuent depuis 5 ans. Par contre, les personnels non permanents donc précaires augmentent fortement (+18 % en 2008 et +15 % en 2009). Ils représentent aujourd'hui près de 25 % des effectifs contre 19 % en 2006. Ce sont les BDI (bourses docteur ingénieur) qui progressent le plus (+30 %) et les CDD sur conventions de recherche (+15 %), notamment au titre des projets financés par l'ANR. C'est pour cela que les élus se sont abstenus sur le vote du rapport considérant qu'ils ne pouvaient pas voter contre la partie scientifique qui indique que le CNRS est toujours le premier organisme de recherche européen.

Prochain CA, le 2 décembre avec notamment le vote du budget.